



LE FLASH SULNIACOIS

Supplément Vie Sociale - Avril 2022

www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr



CHEQUE ENERGIE 2022

**Envoi au domicile des bénéficiaires
du 19 au 22 avril 2022 pour la Bretagne**

L'attribution d'un chèque énergie repose sur votre revenu fiscal de référence (RFR) et la composition de votre foyer. Il sera **valable** jusqu'au **31 mars 2023**. Il est envoyé automatiquement par courrier au domicile du bénéficiaire, à la dernière adresse connue par l'administration fiscale. Il est accepté dans tous les EHPA, EHPAD, Résidences autonomie, ESLD ou USLD.

Vous pouvez vérifier votre **éligibilité** au chèque énergie grâce au simulateur www.chequeenergie.gouv.fr. Pour cela, il faut se munir de son numéro fiscal.

Le chèque énergie sert à **régler directement auprès des fournisseurs d'énergie** différentes dépenses (électricité, gaz naturel ou pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse ou autres combustibles pour l'alimentation du chauffage ou la production d'eau chaude).

Vous pouvez aussi choisir d'attribuer votre chèque énergie automatiquement au même fournisseur, le montant viendra en déduction de la facture. Il peut également servir à **financer des travaux** d'efficacité énergétique, **sous conditions**.

En savoir plus : www.chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805 de 8h à 20h

Attention : Aucun démarchage n'est entrepris par l'administration pour vous faire bénéficier du chèque énergie. Refusez toute sollicitation de ce type. *Le CCAS reste à votre écoute si besoin.*

NOMAD' EMPLOI

Lundi 4 avril place de l'église de 9h30 à 12h

Nomad' Emploi est un service emploi et numérique qui se déplace à Sulniac : via un camping-car, la conseillère emploi parcourt le Morbihan pour rencontrer les habitants.

Des ateliers numériques sont proposés en lien avec l'emploi, mais aussi des missions de travail en collaboration avec les entreprises du territoire.

Contact : Marine LORAND, conseillère emploi 07 76 08 62 64 ou marine.lorand@neo56.org ; www.neoemplois56.org

Besoin d'accompagnement budgétaire, difficultés financières ponctuelles...

Eloïse LAYEC, conseillère en économie sociale et familiale, tient une **permanence mensuelle**.

Elle pourra vous aider à solliciter les dispositifs ou les partenaires pour résoudre votre situation.

La prochaine permanence aura lieu le lundi 11 avril matin sur rendez-vous en mairie.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS à la mairie au 02 97 53 23 02 ; ccas@mairie-sulniac.fr

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS

Venez déjeuner à la **Maison des Aînés** et partager un moment convivial : **mercredi 13 avril**. Pour le **mercredi 11 mai**, inscription avant le 20 avril. Prix du repas 9 € (à régler au CCAS). Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le CCAS peut organiser votre transport.

Inscriptions : ccas@mairie-sulniac.fr ou au 02 97 53 23 02

Vendredi 22 avril : J'OZ Traçons l'Avenir des conseillers à vos côtés !

Le camping-car, J'Oz Traçons l'Avenir repart sur les routes à la rencontre des **jeunes de 16 à 29 ans**.

Il fera étape à Sulniac le **vendredi 22 avril de 13h30 à 17h place de l'église**.

Jeunes de 16 à 29 ans, en rupture scolaire, en recherche d'orientation et d'apprentissage, en quête d'une reconversion professionnelle, ne restez pas isolés.

Toutes les informations sur : jozavenir.org

APPEL AUX SENIORS VOLONTAIRES POUR LES ATELIERS CUISINE JUNIORS/SENIORS

Prochain atelier : mercredi 27 avril

L'objectif : réunir 5 binômes « jeunes/seniors » pour préparer un repas simple, équilibré et naturel, cuisiné avec des produits locaux et de saison, qui peut ensuite être reproduit à la maison. La séance débute à 10h et se termine vers 13h30 après la prise en commun du repas à la Maison des Aînés.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences en cuisine, Emie PECQUAIS, diététicienne, guidera jeunes et moins jeunes.

Les résidents du Village des Aînés sont invités à partager le repas moyennant une participation de 9 €, sur inscription.

Merci aux seniors volontaires de s'inscrire en Mairie **avant le mercredi 20 avril 2022**. **Contact :** 02 97 53 23 02.



SOLIDARITE UKRAINE Proposition d'hébergements Appel à bénévoles

Les **dons financiers** sont à privilégier pour permettre aux associations compétentes d'acquérir des matériels de secours, de chirurgie de guerre et de les faire parvenir jusqu'aux frontières de l'Ukraine.

◇ Protection civile : <https://don.protection-civile.org>

◇ La Croix Rouge :

<https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine/>

◇ Secours populaire :

<https://don.secourspopulaire.fr/ukraine>

◇ Ouest-France : ouestfrance-solidarite.org

Hébergement de familles ukrainiennes : plateforme dédiée pour l'hébergement par des particuliers à l'adresse suivante : www.demarches-simplifiees.fr ou <https://cohabitations-solidaires.fr/sengager-pour-laccueil-de-refugies/formulaire-je-propose-daccueillir/>

Apporter son soutien, ses compétences : traduction, insertion, animation... : <https://parrainage.refugies.info/benevole/>

APPEL À BÉNÉVOLES

Les candidatures sont à transmettre par le site web : www.jeveuxaider.gouv.fr

A savoir : les collectes en dons matériels sont arrêtées car les stocks sont actuellement suffisants.

La Médiathèque et l'association de Plaisir de lire proposent de vous apporter des livres à domicile

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer, les bibliothécaires peuvent vous préparer une sélection de documents à retirer sur place à un horaire convenu, ou livrés chez vous directement par les bénévoles de Plaisir de Lire.

Vous pouvez contacter la médiathèque afin de mettre en place la solution la plus adaptée pour vous :

02 97 53 11 74

ou mediatheque@mairie-sulniac.fr

MES DROITS SOCIAUX

Qu'est-ce que le portail mesdroitssociaux.gouv.fr ?

mesdroitssociaux.gouv.fr est un portail universel destiné à tous, que vous soyez en activité, sans emploi ou à la retraite. Il vous permet de :

- Visualiser et comprendre vos droits et prestations
- Retrouver rapidement vos organismes de rattachement
- Simuler vos droits sociaux
- Réaliser vos démarches en ligne
- Consulter l'ensemble de vos ressources
- Découvrir les événements de vie

C'est simple, facile et rapide.

MES QUESTIONS D'ARGENT

www.mesquestionsdargent.fr

La Banque de France met à disposition un portail d'information sur les questions liées à l'argent.

- ◇ Vous avez besoin d'une réponse claire pour prendre une décision financière ?
- ◇ Vous voulez joindre une personne qui répondra à vos questions ?

Ce portail vous oriente vers des informations sélectionnées sur des sites partenaires.

Le portail **Mes questions d'argent** propose des contenus pratiques, neutres, pédagogiques et gratuits sur les sujets liés aux finances personnelles et à la gestion d'un budget au quotidien.

Il vous permet de trouver rapidement et facilement les réponses claires à vos questions liées à l'argent.

Organisé autour de grandes rubriques telles que le budget, le compte bancaire, l'assurance, la retraite, l'épargne, les difficultés ou les projets, il rassemble plus de 1500 références permettant de vous accompagner dans l'apprentissage des bases nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières tout au long de votre vie.

Afin de faciliter vos démarches, le portail met à votre disposition des outils tels qu'un lexique des termes budgétaires, financiers et économiques, des simulateurs, des lettres types et une Foire aux Questions.

« LA PLACE DES SENIORS DANS LA CITÉ »

Retour sur les ateliers participatifs des 1^{er}, 22 février et 22 mars

Au total, 17 participants âgés en moyenne de 76 ans ont discuté et apporté leur point de vue autour de 5 questions thématiques :

- ◇ **Pourquoi ce projet d'habitat en centre bourg vous intéresse-t-il ?**
- ◇ **Comment imaginez-vous cet habitat ? (typologie, emplacement...)**
- ◇ **Quels services et quel environnement souhaitez-vous ?**
- ◇ **Sur quel budget comptez-vous ?**
- ◇ **Comment pensez-vous vivre dans cet habitat ?**

Lors de la réunion publique du 21 janvier dernier, plusieurs éléments d'information concernant des projets existants dans d'autres communes de Bretagne ont été présentés. Ensuite, les participants étaient invités à s'inscrire à deux ateliers participatifs. La réunion du 22 mars a réuni les participants des deux ateliers.

Lors de ces ateliers, les animateurs, membres du Comité de Pilotage « La place des seniors dans la cité », ont été attentifs aux propos des participants tout en favorisant l'échange et la compréhension des projets potentiellement réalisables à Sulniac. Les informations recueillies dans les deux groupes sont très enrichissantes et confirment l'importance de la parole citoyenne.

Les participants souhaitent **rester vivre à Sulniac** en raison des liens déjà tissés, de la proximité des commerces, services et professionnels de santé. Il s'agit de permettre aux personnes vieillissantes résidant sur la commune de s'inscrire dans un parcours résidentiel adapté à l'évolution de l'âge.

Deux idées de projets ont émergé :

- ◇ un habitat à destination de seniors autonomes de type T2-T3 avec espace de vie commun et la présence d'un professionnel avec un rôle d'animation sociale auprès des résidents et de lien avec la vie de la commune ;
- ◇ un habitat plus accompagné pour les personnes présentant déjà une perte d'autonomie.

La construction de ces habitats devra privilégier la qualité de vie au sein d'un quartier dynamique et intergénérationnel.

Une réflexion a démarré sur les services dont pourraient bénéficier les résidents en fonction des seniors accueillis.

Cette réflexion, initiée dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux, se poursuit

Vous souhaitez y participer ? Vous pouvez à tout moment contacter le CCAS ou un membre du COPIL :

- ◇ CCAS 02 97 53 23 02 / ccas@mairie-sulniac.fr ;
- ◇ Agnès LE MOAL almmairiesolidarite@gmail.com ;
- ◇ Christian BOUTELOUP jbouteloup@wanadoo.fr